

PATRIMOINE
sans frontières

/ Construire des ponts entre les hommes /

Rapport d'activité 2019

I.	Les activités.....	6
I.1.	Patrimoine en partage.....	6
I.1.a.	En France	6
I.1.b.	Au Liban	6
I.2.	Film documentaire sur les bandes à pied : diffusion et projection.....	7
I.3.	Valoriser la collection muséale du musée national d'anthropologie.....	7
I.4.	Prix International du Patrimoine.....	7
I.5.	Appel à projet européen : Assistance technique à l'Institut de l'archéologie du patrimoine culturel anatolien de Gaziantep	8
I.6.	Partenariat pour une série de documentaires sur le patrimoine immatériel.....	8
I.7.	Jeu sur le patrimoine	8
I.8.	Développement de projet avec la Chine.....	8
I.9.	Liens avec l'Unesco et le comité de coordination des associations partenaires	8
I.10.	Liens avec World Heritage Watch	9
I.11.	Liens avec Sites et Patrimoines remarquables.....	9
I.12.	Liens avec l'Organisation Internationale de la Francophonie	9
II.	RESEAUX, COMMUNICATION ET EVENEMENTS	10
II.1.	Cellule veille.....	10
II.2.	Table-ronde	10
II.3.	Réseaux sociaux	11
II.4.	Rencontres avec des delegations étrangères	11
III.	Annexes	12
III.1.	Bilan 2018 simplifié	12
III.2.	Compte de résultats 2018 simplifié.....	12

L'association : Présentation

Patrimoine sans frontières (PSF) est une association (loi 1901) culturelle et de solidarité créée en 1992 avec le soutien du Ministère de la Culture. En mai 2015, elle a été reconnue partenaire officiel de l'UNESCO avec le statut consultatif.

Depuis 1992, nous nous sommes progressivement orientés vers l'intervention dans des situations post-crisis et post-conflits, ainsi que dans des contextes de rupture, et d'exclusion. Dans de telles situations, le patrimoine culturel constitue un vecteur social important et un facteur essentiel de résilience.

Au-delà de nos actions de terrain, nous nous sommes donnés, dès la naissance de l'association, une mission d'agitateur de curiosité. Nous cherchons ainsi à diffuser, le plus largement possible, des connaissances et des actualités en matière de patrimoine culturel, à travers notre cellule veille, nos publications et nos journées-débats.

Le patrimoine culturel, à la fois matériel et immatériel, est fondamental dans la construction identitaire des individus et des communautés. Il joue un rôle central dans le renforcement de liens qui peuvent facilement se rompre ou s'affaiblir dans des situations de rupture. Pour nous, la fonction sociale que remplit le patrimoine culturel doit être mise en valeur dans une perspective de développement durable et responsable de nos sociétés. Cette vision guide l'ensemble de nos actions qui visent à répondre directement aux demandes des populations locales.

L'année 1994 marque le début de notre engagement dans les Balkans. Nous avons d'abord travaillé à la réalisation d'un vaste programme de sauvetage du fonds photographique de la famille Marubi à Shkodra, en Albanie. En 2001, Patrimoine sans frontières a lancé un projet de restauration, de préservation et de valorisation du site de Voskopojë en Albanie, en partenariat avec l'Institut des monuments de culture (IMK). En parallèle, nous sommes intervenus au Liban dans le village de Salima, qui avait souffert des dommages de la guerre civile par le départ forcé d'une partie de sa population et la destruction de certains de ses quartiers. L'engagement de PSF a accompagné le retour des populations déplacées et le démarrage de la reconstruction des quartiers détruits.

A la demande conjointe des ministères des Affaires étrangères allemand et français et sous l'égide de l'UNESCO nous avons dirigé le programme de réhabilitation de l'Église Saint Sauveur à Prizren au Kosovo qui a souffert des combats qui ont ensanglanté cette ville de 1999 à 2004. De 2002 à 2007, nous sommes également intervenus en Biélorussie afin d'accompagner la population locale dans la transmission de la mémoire de la catastrophe de Tchernobyl. Toujours dans un souci de réappropriation culturelle, nous nous sommes engagés auprès des Musgum du Cameroun afin de valoriser un savoir-faire architectural délaissé : la construction de la case obus, habitat traditionnel.

Après le séisme de 2010, nous nous sommes rendus en Haïti et avons décidé d'aborder la question de la reconstruction sous un autre angle. Après l'urgence, nous avons voulu participer au renforcement des liens sociaux en valorisant le patrimoine musical qui occupe une place essentielle dans la société haïtienne - d'abord en soutenant les écoles de musique reculées du pays et particulièrement touchées par la catastrophe, et plus tard, à travers un projet de film documentaire sur les bandes à pied qui est en cours de réalisation. En 2011, le tsunami qui a frappé le Japon nous a mobilisés et nous avons souhaité mettre en valeur le patrimoine culinaire du Tôhoku. En effet, les yataï, restaurants éphémères propres à cette région, sont au quotidien l'occasion de se retrouver et d'échanger pour la population. C'est ainsi que nous avons organisé la venue en France de grands chefs japonais qui ont permis au public français de découvrir leurs merveilleuses préparations.

Enfin, nous avons cherché à remplir notre rôle dans la sensibilisation au patrimoine en France en mettant en place différentes actions auprès du jeune public : « La Maison de mon doudou », « Patrimoine y es-tu ? » et « Patrimoine en partage ». Ce dernier projet est né après une longue expérience en matière de sensibilisation au patrimoine et s'est transformé en un véritable programme centré sur le dialogue interculturel.

Depuis 2013, nous avons développé une application de Patrimoine en partage (PeP) au sein des classes d'accueil (dispositifs mis en place par l'Éducation nationale pour accueillir les jeunes migrants qui arrivent en France). Le projet les aide à établir un lien entre leur(s) culture(s) d'origine et le nouvel environnement culturel. Actuellement, et afin de sensibiliser les jeunes générations à leur rôle de médiateurs culturels, différentes applications de ce programme sont en cours de développement à l'international. Notamment à Tripoli au Liban depuis 2 ans. Le projet PeP intéresse aussi bien les enseignants, pour des raisons pédagogiques, que les élèves concernés, pour la découverte de leur histoire et de leur territoire. Le projet sera étendu à d'autres villes dans le nord du Liban à la rentrée prochaine. En parallèle, nous continuons nos efforts pour appliquer une adaptation de PeP dans l'ensemble des pays des Balkans grâce à un partenariat de plus en plus fort avec les Agences de démocratie locale.

Chacune de nos actions engendre des résultats spécifiques, mais elles ont toutes conforté la vision du patrimoine culturel que nous cherchons à transmettre.

Dans un premier temps, la réhabilitation de patrimoines endommagés, en collaboration avec la population locale, a alimenté notre réflexion sur la nécessité d'une implication directe des communautés dans la préservation et la valorisation de leur patrimoine. Petit à petit, nous avons donc développé de nouveaux axes qui se sont progressivement intégrés dans nos missions à travers des actions liées à la transmission et à la réappropriation, au renforcement des liens sociaux et, plus récemment, aux échanges entre les cultures, des questions qu'il est indispensable de traiter dans nos sociétés contemporaines.

Nos axes d'intervention

Suivant les contextes et la nature des interventions, les résultats sont différents, mais notre expérience nous a permis de constater que la reconnaissance et la réappropriation du puissant vecteur social qu'est le patrimoine culturel (de l'individuel à l'universel) aboutissent à la reconstruction de l'identité culturelle et du lien entre les individus et participent ainsi à l'apaisement des tensions et au développement socio-économique des populations et de leur territoire. Patrimoine sans frontières agit à travers quatre axes d'intervention, qui sont le renforcement du lien social, les échanges interculturels, la transmission et la réappropriation, et enfin, la réhabilitation et la valorisation



Renforcement du lien social

Le patrimoine culturel est fondamentalement un objet et un vecteur de dialogue. En temps normal, le patrimoine culturel assure la cohésion au sein d'un groupe et c'est pour cela qu'il est indispensable de le mettre en valeur lors d'actions qui suivent les situations de rupture, car il permet de redynamiser les liens entre les membres d'une communauté. Cet axe d'intervention est présent, de manière plus ou moins directe dans chacune de nos actions. C'est dans cette optique que s'inscrivent les différentes actions que nous avons mises en place afin de soutenir les écoles de musique en Haïti. En leur donnant les moyens de se reconstruire après le séisme, nous avons contribué à préserver le rôle que la musique joue dans la vie de la société haïtienne.



Réhabilitation et valorisation

Lorsqu'une action de réhabilitation d'un bien culturel a lieu, son objet ne doit pas être envisagé comme un simple vestige historique. Le patrimoine culturel est perpétuellement réinterprété par les populations et cette dynamique doit être complètement intégrée dans toute action de valorisation. Qu'il s'agisse d'un patrimoine bâti, comme les sites religieux de Voskopojë, ou d'un patrimoine vivant, comme les bandes à pied haïtiennes, nous cherchons toujours à respecter et à encourager l'aspect vivant qui anime chaque patrimoine.



Transmission et réappropriation

Le patrimoine culturel est un élément qui définit l'identité des individus, des communautés et des sociétés. L'ensemble des individus d'un groupe partage le même patrimoine culturel, et celui-ci permet de les relier entre eux et avec leur histoire collective. Pour qu'il puisse remplir ce rôle, le patrimoine culturel doit être l'objet d'une transmission continue. Malheureusement, cette transmission du patrimoine culturel est souvent mise en péril dans des situations de rupture, ce qui rend le processus de reconstruction d'autant plus délicat.



Échanges interculturels

Le patrimoine culturel, matériel et immatériel, spectaculaire et ordinaire, est l'essence même de toutes les expressions culturelles d'une population. Cela en fait la première source de perception entre les populations. Prendre conscience de la valeur des différents patrimoines culturels à travers le dialogue est le principal moyen de rassembler les communautés. Les relations interculturelles offrent la possibilité d'élargir les horizons de chacun et de découvrir différentes interprétations du monde. Cela est d'autant plus important dans nos sociétés contemporaines qui sont de plus en plus interconnectées.

L'association

Au 31 décembre 2018, Patrimoine sans frontières est animé par un conseil d'administration de 12 membres, dont Henri Simon, président jusqu'à fin 2018 suivi de Xavier Greffe.

Au 31 décembre 2018, Patrimoine sans frontières compte 20 membres à jour de leur cotisation.

Patrimoine sans frontières poursuit son activité grâce à un réseau de bénévoles actifs et dynamiques. Pendant l'année 2018, plus de 15 bénévoles et 2 stagiaires ont contribué au développement et aux actions de Patrimoine sans frontières.

Mécénat, recherche de fonds : Irène Bardyn, Stéphanie Moutaque-Osséni, Lauren Schena...

Cellule veille : Marion Andrey, Léo Bernard, Romain Bijear, Sophie Bouloum, Sophie Bregeron, Alana Castro de Avezedo, Mélina Clerc, Pauline de Lachaise, Isabelle Mouton, Sabrina Righetti, Marine Roques, Krzysztof Sakowicz...

Traduction et retranscription : Nour Assaf, Natalia Mahmoud, Meng Xia, Stéphanie Moutaque-Osséni...

Informatique : Elie Huvelin, Henri Simon...

Graphisme et communication : Romain Bijear, Capucine Valbon, Audrey Marot, Natalia Mahmoud, Sophie Blanc, Eloïse Diquet, Clara Strenta

Projets et événements : Alana Castro de Avezedo, Sophie Blanc, Romain Bijear, Alexia El Haddad, Marine Gobet, Audrey Marot, Stéphanie Moutaque-Osséni, Sabrina Righetti, Capucine Valbon, Véronique Zamant, Clara Strenta, Meng Xia...

I. LES ACTIVITÉS

I.1. Patrimoine en partage

Patrimoine en partage® est un ambitieux projet en faveur de la cohésion sociale, inscrit dans la rencontre du patrimoine et des cultures. Il vise à faire travailler un groupe sur les thèmes de l'échange, de la connaissance de l'autre et des différences, dans un climat de dialogue et d'harmonie.

La méthode Patrimoine en partage® se situe à la jonction entre l'individu et le groupe. Elle est un outil de médiation et de compréhension de l'autre. Le patrimoine et la mémoire forment le socle d'un dialogue de paix et de respect, indispensable pour tisser durablement un lien social et permettre d'apprécier la diversité culturelle. Ils constituent le liant entre les histoires individuelles et l'environnement global. Tandis que la mémoire permet d'assumer son identité, de savoir d'où l'on vient et qui l'on est, le patrimoine renvoie, pour sa part, à l'identité collective et nous permet de l'appréhender afin de mieux y trouver notre place. Entre 2013 et 2017, la méthode a été appliquée auprès d'un nombre grandissant d'élèves nouvellement arrivés en France, et scolarisés en Seine-Saint-Denis. À moyen et long termes, l'association a pour ambition de développer différentes applications de ce projet.

I.1.a. En France

Des contacts ont été pris en Décembre 2018 avec les responsables de l'enseignement pour les enfants et jeunes allophones de l'académie de Créteil. Ce programme qui avait très bien fonctionné avait été interrompu en raison des changements de réglementation du Fonds Social Européen qui était alors (et le resterait) le principal financeur du programme. Dans la nouvelle version 6 Classes de l'académie de Créteil sont concernées, une au moins par département et probablement la majorité en Seine Saint Denis. Trois réunions avec les personnels de l'académie ont déjà eu lieu et un pré-dossier rendu le 15 Avril 2019. Une première décision devrait intervenir fin juin et après remise du dossier de demande définitif, une décision finale en septembre.

Ce programme accompagne donc des élèves allophones arrivants dans des structures d'accueil des premier et second degrés (UPE2A, ou encore classes d'accueil.) Dans ce contexte, la présentation et la reconnaissance des patrimoines d'origine permettent à chaque élève de s'exprimer, utilisant ses racines pour parler de lui avec les autres, et de se sentir valorisé. Le programme s'effectuant en français, il favorise l'apprentissage et l'acquisition de la langue française et la découverte du patrimoine local.

Quatre thèmes permettent de faire progresser cette démarche au cours de l'année dans la cadre de leur classe respective et à travers la collaboration des enseignants responsables de leurs classes, des volontaires de l'association qui ont créé ce programme et apportent les ressources documentaires et méthodologiques souhaitées et les services académiques d'accueil des élèves et jeunes allophones :

- la présentation du lieu d'où ils viennent ;
- celle des fêtes qui sont les leurs ;
- une présentation mutuelle de leurs langues ;
- la découverte en commun du patrimoine local du lieu où ils vivent désormais.

Six demandes de mécénats ont été adressées, en l'attente de réponses.

I.1.b. Au Liban

Développée en partenariat avec l'ASPT (Association pour la sauvegarde du patrimoine de Tripoli) et mise en place à Tripoli auprès des enseignants de 6 classes en octobre 2015, cette application de Patrimoine en partage® vise à lutter contre les conséquences de la déshérence du patrimoine culturel. Tripoli est une ville du nord du Liban (la deuxième du pays) d'une richesse patrimoniale trop méconnue. PeP s'adresse donc aux jeunes générations qui l'habitent, pour qu'elles redécouvrent leur patrimoine et en deviennent les actrices au quotidien. Elles seront ainsi en mesure de préserver et de valoriser l'histoire et la beauté de Tripoli. Le projet s'inscrit donc dans une réappropriation de ce patrimoine pluriel, historique et culturel, et accompagne la société civile dans une volonté de développement stable et durable de son territoire. Le projet et son déroulement dans les classes font l'objet, depuis octobre, d'un suivi le plus rigoureux possible et PSF se rend disponible pour toutes les questions et difficultés que le projet pourrait soulever.

Dans les Balkans (Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Serbie)

PSF avait répondu, fin 2016, avec plusieurs de ses partenaires, à l'appel à projets "Intercultural Dialogue and Culture" du programme EuropeAid afin, entre autres, de développer une version balkanique de Patrimoine en partage®. Malheureusement, les instances en charge de ce programme européen n'ont pas retenu le projet que le consortium avait déposé malgré sa pré-sélection et son excellente évaluation.

Riche de cette expérience, et toujours motivés par la promotion des objectifs humanistes d'un projet tel que Patrimoine en partage, PSF et trois de ses partenaires, la fondation Mondinsieme (Reggio Emilia, Italie), les agences de démocratie locale de Mostar (Bosnie) et de Knjaževac (Serbie), ont déposé tout début 2018 un dossier auprès du Conseil de l'Europe, dans le cadre de l'appel à projets "faisons vivre une culture démocratique et inclusive à l'école". Le projet déposé, s'appuyant sur les expériences de Patrimoine en partage®, propose d'agir en faveur de l'inclusion sociale des minorités au sein des différents territoires. Malheureusement ce projet, malgré sa bonne notation, n'a pas été retenu. Là encore le projet a connu des difficultés de la part des décideurs mais il est représenté dans le cadre d'un appel d'offre international.

I.2. Film documentaire sur les bandes à pied : diffusion et projection

Le film documentaire "Les bandes à pied en Haïti", réalisé par Arnold Antonin et Yves Billon, à l'occasion du Carnaval haïtien a été diffusé sur les chaînes haïtiennes Tele Kiskeya et Tele Metropole, le 18 janvier et les 10, 11, 13 février 2018.

Le film a aussi été projeté à Paris en partenariat avec l'association Haïti, mémoire et culture le mardi 13 février au soir pour le Mardi Gras. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. La projection du documentaire a été suivie d'un débat en présence du réalisateur et producteur Yves Billon.

I.3. Valoriser la collection muséale du musée national d'anthropologie

En août 2017, Patrimoine sans frontières a été contacté par l'Alliance française de Luanda en Angola pour participer à un projet de valorisation et numérisation des collections du Musée national d'anthropologie de Luanda. Le projet est financé sur un fonds franco-allemand. Il s'agissait de numériser une centaine d'œuvres, de mettre en valeur les photos sur un site internet et un CD pouvant être utilisés en salle de classe, créer des fiches pédagogiques de ces objets imprimables permettant à des élèves de découvrir ces collections à travers des activités ludiques et pédagogiques, de proposer des formations courtes pour certains secteurs du musée : préservation des objets (notamment concernant les effets du climat tropical et des parasites) ; médiations en direction des jeunes publics ; développement d'activités ludiques et pédagogiques. La proposition a évolué vers : la prise de vue d'objets du musée de Luanda et du Musée de Mbanza Congo ainsi que la formation en conservation préventive du personnel des deux musées. L'autre versant du projet étant mis en œuvre et suivi par l'Allemagne, l'Alliance française en Angola et l'Ambassade de France en Angola.

Bien que tout ait été préparé, le projet a été finalement annulé par les services de Luanda. Néanmoins l'association PSF a pu bénéficier d'une indemnité de 2 000 euros au titre de la préparation du dossier, des contacts pris et de la préparation effective de la mission.

I.4. Prix International du Patrimoine

Depuis la fin de l'année 2017, PSF, dans la continuité de ses missions et projets a débuté la mise en place d'un prix international des patrimoines.

Ce prix a pour vocation de primer des initiatives en cohérence avec le projet associatif de PSF ainsi que sa charte du patrimoine. Il a pour vocation d'encourager tout projet patrimonial faisant preuve de créativité dans ses modalités d'action et qui, en impliquant les populations, permet de dynamiser un environnement naturel ou social. Plusieurs points ont déjà été bien avancés :

- Le contexte et objet du prix ont été définis.

- Le règlement du prix international des patrimoines a été rédigé (objet du concours, nombre et nature des prix, organisateurs, comité de sélection, éligibilité des candidats, processus de candidature, de sélection, critères de sélection, communication des résultats, remise des prix etc.).

- Un budget prévisionnel a été établi et une première liste de partenaires (financiers et culturels potentiels) a été réalisée.

Une plaquette de présentation est en cours de réalisation, permettant ainsi de provoquer un intérêt lors de l'approche de ces institutions / fondations / entreprises. Dans cette optique une graphiste bénévole a proposé des visuels après définition d'une charte graphique cohérente avec celle de PSF, et de l'orientation à donner aux visuels pour rester dans l'esprit de PSF.

I.5. Appel à projet européen : Assistance technique à l'Institut de l'archéologie du patrimoine culturel anatolien de Gaziantep

En avril 2018, PSF a été contacté par la société turque WYG pour intégrer un consortium dans le cadre de l'appel à projet de l'Union européenne dont l'objectif est d'améliorer le dialogue interculturel entre la Turquie et l'Union européenne à travers la protection et la promotion du patrimoine culturel commun et de renforcer le dialogue de la société civile sur le patrimoine culturel commun. L'idée était de rendre accessible les travaux sur le patrimoine archéologique et historique des anciennes civilisations anatoliennes en collectant, préservant et promouvant les valeurs et le patrimoine culturel communs de l'Union européenne et la Turquie par le biais d'activités collaboratives et ce, en rendant l'Institut UE-Turquie d'archéologie et du patrimoine culturel anatolien opérationnel. Bien que le consortium ait été présélectionné, il n'a pas été retenu.

I.6. Partenariat pour une série de documentaires sur le patrimoine immatériel

En avril 2019, PSF a été contactée par la production Winds, société de production de documentaires pour le cinéma et la télévision. Étant en cours de production d'une série de documentaire sur le patrimoine immatériel pour TV5 monde et Ushuaia TV. Elle souhaite associer PSF à la réalisation de ces documentaires.

I.7. Jeu sur le patrimoine

En 2016, dans le cadre du projet PEP, l'équipe de salariés et de bénévoles de PSF a développé et mis au point un jeu de société autour du patrimoine. Il s'agit d'une réalisation importante qui a fédéré l'action de nombreux volontaires et mérite d'être intégrée aussi vite que possible dans la future étape souhaitée de Patrimoine en Partage. Il faut désormais le finaliser et rechercher des partenariats en vue d'une commercialisation éventuelle.

I.8. Développement de projet avec la Chine

Sous l'impulsion de Céline Cordier, membre du Conseil d'administration, des recherches ont été effectuées par Meng Xia, stagiaire à Patrimoine sans frontières afin de développer des partenariats en Chine en vue de projets éventuels de préservation / valorisation du patrimoine culturel en Chine dans le cadre de coopération décentralisée. Plusieurs sites ont été identifiés et de potentiels partenaires chinois (fondations, associations etc.) se sont montrés enthousiastes à l'idée d'une collaboration.

I.9. Liens avec l'Unesco et le comité de coordination des associations partenaires

En tant qu'ONG partenaire officiel de l'UNESCO, Patrimoine sans frontières a été invitée à prendre part à l'organisation des différents forums ONG-UNESCO. Notre association était ainsi présente lors de la réunion préparatoire du 15 février 2018 du forum dont le thème était centré sur les migrants. PSF continue de prendre part aux différentes réunions organisées par Comité ONG-UNESCO.

I.10. Liens avec World Heritage Watch

En outre Patrimoine sans Frontières a été associée aux activités de World Heritage Watch. Cette association est également partenaire de l'Unesco. PSF a ainsi participé à ses réunions de Paris en Janvier-février 2019

I.11. Liens avec Sites et Patrimoines remarquables

Patrimoine sans Frontières a participé à l'actualisation du vade-mecum Patrimoine et coopération décentralisée présenté officiellement lors du colloque tenu à Figeac les 16 et 17 Mai 2019. L'association y est présentée de la manière suivante :

Patrimoine sans frontières

Acronyme : PSF	PATRIMOINE SANS FRONTIÈRES
Date de création : 1992	

Patrimoine sans frontières est une association loi 1901 culturelle et de solidarité. Elle est partenaire officiel de l'UNESCO (statut consultatif).

PSF coordonne des projets impliquant une diversité d'acteurs et déploie des outils de recherche et de valorisation enrichis de l'expertise de chacun afin de renouveler les approches patrimoniales. PSF mène des actions pour la protection, la réhabilitation et la transmission du patrimoine culturel (matériel et immatériel) en vue d'un développement soutenable, respectueux et responsable des sociétés et de leur environnement mais également en vue de l'accompagnement des populations dans leur résilience et leur reconstruction. PSF se positionne par ailleurs comme référent et conseiller sur les enjeux patrimoniaux et touristiques. L'association accompagne les politiques publiques et soutient les initiatives locales que ce soit dans un contexte éducatif, institutionnel ou plus collaboratif et informel.

Site internet : <http://psf.org>

I.12. Liens avec l'Organisation Internationale de la Francophonie

En mai 2018, PSF a déposé une demande d'accréditation auprès de l'Organisation Internationale de la Francophonie. Toutefois, le Conseil permanent de la Francophonie, réuni à Paris lors de sa 104ème session du 3 juillet 2018, n'a pas retenu sa candidature. PSF pourra renouveler sa candidature dans un délai de deux ans à compter de la date de la décision du Conseil permanent de la Francophonie, sous réserve de l'ouverture d'un nouveau processus d'accréditation.

II. RESEAUX, COMMUNICATION ET EVENEMENTS

II.1. Cellule veille

C'est en Laponie, région du grand nord européen et destination prisée par les touristes en hiver, que vit le plus grand peuple autochtone d'Europe et le seul peuple indigène de l'Union Européenne, les Sámis (ou Sâmes). Leur territoire, appelé Sapmi, et leur population, représentant entre 80 000 et 100 000 individus, s'étendent sur quatre pays : la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie. Si plusieurs théories quant à leur origine opposent les anthropologues, ils sont sans aucun doute présents en Laponie depuis des millénaires. Le premier document attestant de leur présence remonte ainsi au Ier siècle après Jésus-Christ avec les écrits de Tacite. Unis par la même histoire et culture par-delà les frontières, ils ont adopté une fête nationale, un drapeau et un hymne communs. Cependant, ils se caractérisent également par une certaine diversité puisqu'il existe 3 langues principales samies et une trentaine d'habits traditionnels régionaux. (23 janvier 2018.)

II.2. Table-ronde

Les Enjeux et places du patrimoine immatériel dans la préservation des liens sociaux.

Le 9 Juin 2018 s'est tenue avant l'assemblée générale la table ronde annuelle de Patrimoine sans Frontières. La problématique de cette table ronde était la suivante. À l'aune de perturbations massives sur les populations suite à des catastrophes causées par des aléas d'origine naturelle ou conflictuelle, se pose la question de l'intégrité du lien unissant les communautés touchées. Loin des projecteurs médiatiques, l'importance du patrimoine immatériel en situation post-conflictuelle ou post-crise est souvent minimisée, voire même non prise en compte dans le processus d'intégration ou de reconstruction. Pourtant, le patrimoine culturel immatériel, vecteur de reconstruction fondamental, construit des ponts entre les hommes par le dialogue, permet ainsi d'apaiser les tensions dans des situations de crise et contribue à la créativité. La longue émergence du patrimoine immatériel a d'ailleurs conduit à la Convention de 2003 de l'UNESCO incluant les "traditions et expressions orales", arts du spectacle", "pratiques sociales, rituels et événements festifs", "connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers" et "savoir-faire de l'artisanat traditionnel". Il ne s'agit pas seulement d'un héritage du passé, mais d'un élément central de nos identités et indissociable à la vue du processus de reconstruction.

Les crises actuelles faisant suite à des conflits ou à des catastrophes naturelles présentent des scénarios alarmant pour la sauvegarde du patrimoine immatériel, où à titre d'exemple des populations appartenant à des minorités ethniques et religieuses subissent des déplacements forcés internes massifs dans des communautés d'accueil n'ayant peu ou voire aucun lien culturel en commun. Dans ces contextes de reconstruction, le patrimoine immatériel devrait pouvoir former un véritable socle de dialogue de paix et de respect, indispensable pour tisser durablement un lien social et permettre d'apprécier la diversité culturelle, mais à condition bien entendu que ces mêmes périodes ne suscitent pas l'effet exactement inverse en conduisant à dissoudre ou émietter un tel patrimoine.

Plusieurs experts ou volontaires y ont présenté des communications introductives, notamment Vincent Negri, Giovanni Boccardi Diego Muñoz et Stéphanie Osséni. A la suite de ces interventions, le débat a réuni une trentaine de participants.

Dans son intervention, Vincent Negri se propose de montrer comment s'effectue aujourd'hui la prise en considération du patrimoine culturel immatériel (PCI) dans le droit international. Il s'intéresse à ce sujet en tant que juriste, ce qui ne concerne bien évidemment qu'une dimension des questions soulevées par la prise en considération du PCI mais ce qui révèle aussi comment cette attention est en train de déstabiliser un certain nombre de concepts ou de processus établis, à commencer ici par ceux du droit international. L'enjeu est alors double : comment le PCI s'introduit-il dans les débats propres au droit international ? Comment le droit international investit et « traite-t-il » le PCI ?

Pour Giovanni Boccardi, on doit d'abord relever une certaine obsolescence des oppositions entre patrimoine matériel et immatériel ou même entre patrimoine et création. Pour lui ces oppositions sont dépassées car il y a toujours une association de ces éléments dans la réalité, ne serait-ce que du fait des relations qui se nouent entre les hommes et les choses ou les hommes entre eux, voire via les choses. Le meilleur moyen de définir un nouveau cadre permettant d'aller plus loin est plutôt aujourd'hui de partir des droits culturels, ou encore des droits que

chacun de nous a à participer à la construction de sa vie et de sa communauté en y mobilisant des connaissances et en y traçant des projets. C'est d'ailleurs ce que, en référence à l'intervention précédente, la Cour pénale internationale a à l'esprit lorsqu'elle évoque les préjudices moraux ou immatériels des victimes des conflits évoqués.

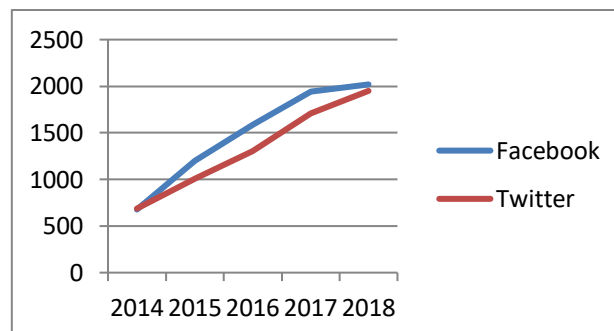
Diego Munoz pose la perception du rapport entre patrimoine culturel immatériel et crises de manière différente en s'interrogeant sur les factuel de sa transmission ou a fortiori de sa non-transmission. Il s'appuie pour cela sur l'exemple de l'île de Pâques sur lequel il a longuement travaillé comme ethnologue et anthropologue, travail faisant l'objet d'une thèse de doctorat d'Etat. L'histoire de cette l'île de Pâques a généralement fait l'objet de nombreuses interprétations, leur grande majorité concentrée sur le destin des fameuses statues qui émaillent le paysage de l'île et dont le transport comme l'édification ont été à l'origine de thèses spectaculaires sur la déforestation et le dé-développement de l'île de Pâques.

Stéphanie Moutaque Osséni, secrétaire générale de Patrimoine sans frontières intervient pour témoigner de l'importance que le patrimoine culturel immatériel a pris dans les activités de l'association Patrimoine sans Frontières. Elle s'appuie ici sur deux actions qui ont marqué les activités récentes de l'association. La première, *Patrimoine en partage*, est une action qui s'étend à chaque fois sur une durée de plusieurs mois et qui est mise en pratique au sein des classes d'accueil de la Seine-Saint-Denis. Elle illustre l'idée selon laquelle la transmission est un acte qui nous permet de mieux nous connaître, c'est-à-dire qu'elle comble un besoin de définition identitaire à la fois individuelle et collective. La seconde activité est celle de diffusion des actions faites à Haïti après le séisme et notamment du rôle que les *bandes à pied* y ont joué. Parmi ses nombreux projets, Patrimoine sans frontières est donc intervenu en Haïti suite au séisme qui a touché le pays en 2010. Face à la place essentielle qu'occupe la musique dans la société haïtienne, l'association a concentré ses actions autour de la valorisation du patrimoine en soutenant les écoles de musique reculées du pays et particulièrement touchées par la catastrophe, et plus tard, à travers un projet de film documentaire sur les bandes à pied.

II.3. Réseaux sociaux

Les bénévoles assurent la présence de PSF sur les réseaux sociaux, Facebook et Twitter.

Notre visibilité est en constante progression, atteignant un peu plus de 2 000 mentions « j'aime » sur Facebook et plus de 1 900 abonnés sur Twitter.



II.4. Rencontres avec des délégations étrangères

Parmi plusieurs rencontres avec des délégations étrangères notamment de Madagascar ou du Liban, PSF a rencontré une délégation chinoise de la province de Zhejiang et une délégation coréenne. Ces délégations étaient en voyage d'études pour découvrir et comprendre les politiques de préservation et de valorisation du patrimoine en France. Les représentantes de PSF leur ont présenté le fonctionnement de notre association et nos actions. Ce fut l'occasion d'échanges fructueux entre les différents professionnels du patrimoine et d'envisager de futurs partenariats.

III. ANNEXES

III.1. Bilan 2018 simplifié

ACTIF			PASSIF		
	2018	2017		2017	2017
Immobilisations incorporelles			Report à nouveau	3 195	5 065
Immobilisations corporelles			Résultat de l'exercice	470	-1 870
Immobilisations financières			Fonds associatifs	3 665	3 195
Actif immobilisé			Fonds dédiés	5 471	9 134
Créances usagers	1 320	1 320	Fournisseurs et comptes rattachés	1 400	1 403
Autres créances			Emprunts et dettes assimilées		
Disponibilités	10 955	12 351	Produits constatés d'avance	1 800	
Actif circulant	12 336	13 732	Dettes	3 200	1 403
Total de l'actif	12 336	13 732	Total du passif	12 336	13 732

III.2. Compte de résultats 2018 simplifié

Produits			Charges		
	2018	2017		2018	2017
Subventions d'exploitations	-200	9 075	Autres achats non stockés	1 075	1 295
Cotisations	565	1 265	Services extérieurs	8 301	9 483
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	3 663	3 000	Autres services extérieurs	8 220	12 639
Autres produits	9 455	18 877	Impôts taxes et versements assimilés		
Transfert de charges			Salaires et traitements	758	1 683
			Charges sociales		135
			Dotations aux amortissements		391
			Engagements à réaliser sur ressources affectées		9 134
			Autres charges		0
Produits d'exploitation	16 411	32 857	Charges d'exploitation	18 355	34 761
Produits financiers	53	18	Charges financières		
			Charges exceptionnelles		
Total des produits	18 825	32 890	Total des charges	18 355	34 761
Résultat de l'exercice	470	-1 870			
Total général	18 825	34 761			
Evaluation des contributions volontaires en nature	85 375	90 045			